

Le 07/02/2014.

Texte de notre 62^e tribune qui ne paraîtra pas
pour cause de période électorale
dans le «VIVRE A ETRECHY» n° 58 du mois de février 2014.

--O--

La majorité ne change pas : six ans d'une belle constance !

Une Commune qui n'avance plus que contrainte par les faits (exemple : l'interconnexion pour l'eau) ou par d'autres (exemple : le Conseil général pour les produits phytosanitaires), pour le reste, la majorité reste droite dans ses bottes. Les quelques Strépiniaois qui ont assisté au dernier Conseil municipal ont pu, une fois de plus, le constater : rien ne change dans les rangs majoritaires s'il n'y a pas le feu.

Mais une question se pose dans cette période de renouvellement politique local : la campagne "Bisounours" qui se profile suffira-t-elle pour escamoter le bilan et tromper les électeurs ?

Passons sur le débat d'orientation budgétaire où les grands ténors habituels de l'opposition ont fait preuve d'une pudeur de violette inhabituelle : serait-on à la veille de changements vestimentaires pas forcément liés à la météo ?

Venons-en aux réponses à nos questions. Dans la forme comme sur le fond, c'est la même chose depuis 2008 : nous sommes toujours des garnements pinailleurs et ignorants.

Première **question sur les retards de paiement**. Il n'y a pas en Mairie de factures en souffrance pour des entreprises : passons aussi, et admettons-en l'augure...

Pour notre **question de fond sur la délinquance**, posture des grands jours.

Comme nous le dénonçons dans notre excellente tribune de janvier de l'an dernier titrée "*Mise au point*" (http://etrechy.ensol.free.fr/mairie-tribune_EES_20130100.pdf) : "*la désinformation est depuis longtemps l'arme favorite de la majorité municipale*", "*on voudrait nous faire croire qu'une invitation faite en aparté à un Conseiller municipal d'opposition de venir consulter un dossier, c'est la même chose, ou presque, que la réunion de travail d'un Conseil municipal !*".

Bref, à nouveau, nous nous sommes faits tirer les oreilles parce que nous n'obtempérons pas aux invitations à venir, le petit doigt sur la couture du pantalon, écouter la bonne parole dans un bureau. Et bien non ! Nous, quand nous réclamons des informations, ce n'est pas pour le "microcosme", mais pour tous nos concitoyens ou, au minimum, pour leurs élus dans leur ensemble. Nous continuons à nous faire gronder parce que nous ne nous satisfaisons pas de conciliabules dans un bureau et les Strépiniaois devront se contenter de six chiffres lapidaires (1) sur les délits commis dans notre Commune.

Re-citation de notre tribune de l'an dernier, l'objectif est de "*semer le doute et de bomber le torse une fois de plus pour sauver la face*" : au bout de six ans, la majorité n'a pas encore admis que nous voulons la transparence et les chiffres précis pour, il faut le ressasser, informer (au moins) les élus (2).

Pour EES, ce genre de pratique n'aboutit qu'à une chose : alimenter de fantasmes sécuritaires la bête encore endormie. Inaccessible étoile, la transparence, nous la réclamons depuis bien longtemps, pour mémoire : depuis 2008 et 2009 (3) !

*Contacts : permanence le 22 février de 9h à 12h en Mairie, ou etrechy.ensol@free.fr, ou 06-75-58-65-05.
Site "historique" : http://etrechy.ensol.free.fr/. Nouveau site : http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/.*

1. Ci-après, les chiffres tels qu'ils nous ont été communiqués.

Atteintes volontaires à l'intégrité physique

Janvier à octobre 2012 : 19. Janvier à octobre 2013 : 14.

Atteintes aux biens (cambriolages, vols, dégradations)

Janvier à octobre 2012 : 109. Janvier à octobre 2013 : 119.

Escroqueries, infractions économiques et financières

Janvier à octobre 2012 : 8. Janvier à octobre 2013 : 11.

2. Pour aller au-delà de cette présentation sommaire :

- en ce qui concerne les délits, les chiffres sont-ils ceux de la Gendarmerie ou de la Police municipale-intercommunale ? Peut-on avoir une distinction entre les deux ?

- combien de faits de violence (voisinage, conjugale, etc.) ?

- combien de vols à la roulotte, de vols d'automobiles et de deux roues, de vols à la tire, éventuellement avec violence ?

- n'y a-t-il pas de lignes spécifiques pour la rubrique des stupéfiants et/ou l'alcool (liés ou non avec les contrôles routiers) ? Et, pour ces contrôles routiers, n'y a-t-il pas de statistique (stationnements, alcoolémie, vitesse, etc.) ?

- combien de faits délictueux constatés ont donné suite à des suites judiciaires ?

3. Notre programme de 2009 est (hélas) toujours d'actualité ! C'est même une référence puisque nos concurrents ne se gênent pas pour y puiser dedans. C'est facile d'ailleurs puisqu'il est toujours accessible sur notre site (à la date du 21 février 2009 sur notre site "historique", ou en cliquant ici http://etrechy.ensol.free.fr/programme_2009-2014.html ou au format "pdf" : http://etrechy.ensol.free.fr/programme_20090308-entier.pdf.

Vous ne trouvez pas le même service chez l'équipe majoritaire sortante, pourquoi ?

Réponse 1 : parce qu'ils n'en sont pas très fiers.

Réponse 2 : parce qu'il ne faut surtout pas rafraîchir la mémoire des Strépiniaçois, ils risqueraient de juger sur pièces !